



Ecole élémentaire CORNEILLE GARGENVILLE
COMPTE-RENDU
du CONSEIL D'ECOLE du 7 novembre 2014

Sous la présidence de Madame AUDEBERT, Directrice de l'école, en présence :
Les enseignants : Mesdames AUDEBERT, BLONDELET, BOURG, DIABO, LE DAHERON, LE MOING, LE THEO, MORISSEAU, MUSIELINSKI, PEYROUX, Messieurs LIRZIN et MALO.
Les Parents d'élèves : Mesdames Tanguy, Michoux, Ferry, Chainon, Touimi, Martin et Serrand.
Représentant de la Mairie : Monsieur MARIANI, maire-adjoint de Gargenville.
Responsable du périscolaire : Monsieur Nicolas CARTIER.

1/ Nomination d'un secrétaire de séance

Nomination d'un secrétaire : Mme Morisseau

2/ Résultats des élections, présentation des parents élus

Il ya eu 365 inscrits et 118 votants. Le nombre de votes blancs ou nuls était de 13. Le nombre de suffrages exprimés 105. Le taux de participation est de 32,33%. L'API a eu tous les sièges

Parents élus sont : 9 titulaires et 3 suppléants

Tanguy Emilie- Michoux Laëtitia- Ferry Christel - Chainon Isabelle - Touimi Widade - Krische Ismaël - Martin Emmanuelle - Lohyn Aurore - Orsoni Vanessa - Corson Stéphanie - Serrand Nathalie

3/ Présentation de l'équipe, effectifs, répartition, RASED

- Effectifs et répartition

2 CP à 26 élèves (Mmes Blondelet et Peyroux)

1 CE1 à 25 (Mme Diabo)

1 CE1 à 24 (Mme Le Théo)

1 CE2 à 30 élèves (Mme Le Moing)

1 CE2/ CM1 à 25 élèves (Mme Morisseau)

1 CM1 à 29 élèves (M. Malo)

1 CM2 à 24 élèves (Mme Musielinski)

1 CM2 à 24 élèves (Mme Audebert)

- Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased)

Téléphone : 01 -34 - 97 -15 -10

Le Rased, est composé d'une psychologue scolaire (Mme Jabri) et d'un maître E (Mme Bourg)

Il n'y a personne de nommé sur Juziers pour le moment donc Mme Bourg intervient sur 5 écoles.

La maîtresse E a ciblé son travail sur la prise en charge des CP et des CE1 ; c'était en effet une demande de toutes les écoles. A l'école Corneille, Mme Bourg prend deux fois par semaine 8 CP et 7 CE1, soit 8 créneaux pour l'école Corneille.

4/ Point sur les nouveaux rythmes scolaires

Mme Audebert rappelle que l'objectif prioritaire de cette loi est l'allègement de la journée scolaire.

Les nouveaux rythmes scolaires sont mis en place pour trois ans.

Les quelques petits problèmes d'organisation en début d'année pour le périscolaire ont été vite résolus. Il n'y a pas de problème d'organisation dans l'articulation entre le périscolaire (responsable Nicolas Cartier) et le scolaire.

Pour les TAP, ne sont payées que les présences pour le moment. Si les enfants sont en APC le mercredi, les parents ne payent pas les TAP.

5/ Règlement intérieur de l'école, horaires, sécurité

Le règlement intérieur est distribué et lu.

Question des parents

Peut-on faire en sorte que les parents ne fument pas près des enfants au moment des sorties scolaires ?

Il est décidé de rajouter une ligne au règlement scolaire « il serait souhaitable que les accompagnateurs s'abstiennent de fumer pendant les sorties auprès des enfants. »

Le règlement est adopté à l'unanimité.

PPMS : L'exercice de mise en sécurité aura lieu le mardi 2 décembre 2014

6/ Présentation de l'avenant au projet d'école

RAPPEL DES OBJECTIFS PRIORITAIRES DU PROJET D'ECOLE 2011-2014

A. Comment amener les élèves à adopter une attitude d'élève ?

Respect de la politesse, des autres et des règles, écoute, coopération et persévérance dans une activité.


B. Comment amener les élèves à respecter et utiliser des contraintes orthographiques, lexicales et grammaticales ?

C. Comment améliorer la résolution de problème et l'organisation des informations chez les élèves ?

PRESENTATION DE L'AVENANT 2014-2015

Objectif A	Actions envisagées <i>(Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)</i>	Evaluation
		Indicateurs retenus
2014-2015	<ul style="list-style-type: none"> - Cirque - Les récréations (clubs) - Le jardin 	Spectacle de fin d'année Sérénité de la cour Implication des élèves dans les tâches d'entretien.
Objectif B	Actions envisagées <i>(Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)</i>	Evaluation
		Indicateurs retenus
2014-2015	<ul style="list-style-type: none"> - Liaisons au sein du nouveau CIII - Ouvertures culturelles - Projet 1914-1918/ 2014-2018 	Adaptation et résultats des élèves de sixième Capacité à lire, comprendre et écriture des contes Nombre de livres lus.
Objectif C	Actions envisagées <i>(Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)</i>	Evaluation
		Indicateurs retenus
2014-2015	<ul style="list-style-type: none"> - CRM (Calcul Réfléchi et Mental) - Arithmétique et Compréhension des Enoncés (recherche action) - Défis technologiques 	Implication dans les rencontres « défi-CRM » Evaluation mi-cp - contrôle continu Implication dans la réalisation des projets
Evolution dans le cadre de la refondation de l'école ¹	Actions envisagées <i>(Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)</i>	Evaluation
		Indicateurs retenus
2014-2015	<ul style="list-style-type: none"> • Liaisons au sein du nouveau CIII • APC • Les récréations 	Adaptation et résultats des élèves de sixième Attention des élèves l'après midi Capacité à tenir l'attention jusqu'à 12h

Le dispositif A.C.E. (arithmétique et compréhension à l'école) est présenté car les classes de C.P. de Mmes Peyroux et Blondelet l'expérimentent. Il s'agit d'aborder les mathématiques de façon différente. L'enfant va en dégager une certaine réflexion, une certaine méthode pour avancer. Ce travail se fait sur des petits calculs, des problèmes ainsi que l'estimation des nombres.

Envoi de l'avenant à l'IEN pour avis de conformité	8 octobre 2014
<p>Avis de conformité de l'IEN</p> <p>Date : 9/10/2014</p> <p>Signature : </p> <p>Observations : l'avenant est conforme. Un bilan qui prend appui sur des indicateurs quantifiables au regard de l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Des leviers favorisant la continuité et la cohérence des apprentissages : une liaison GS/CP ; des projets inter-cycles et inter-classes qui permettront la mise en place d'un réel travail d'équipe. Ces actions seront à évaluer. Les évolutions dans le cadre de la refondation de l'école sont prises en compte.</p>	<p>Date limite d'envoi de l'avis de conformité Avant le 1^{er} conseil d'école de l'année 2014-2015</p>

7/ Aide aux élèves en difficulté (APC)

Pour accompagner les élèves en difficultés dans leurs apprentissages, les enseignants mettent en œuvre des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE). Ces PPRE sont présentés et signés par les parents et la directrice de l'école. 35 élèves de l'école bénéficient à ce jour de tels dispositifs.

Suite à un texte paru au bulletin officiel en septembre, les directeurs qui ont plus de 5 classes en charge ne doivent plus les heures d'APC (activités pédagogiques complémentaires). Mme Audebert n'assure donc plus les 27 heures qu'elle devait jusqu'à présent. Les élèves de sa classe sont donc pris en charge pour l'APC par les autres enseignants de l'école.

Pour la période 2 il y a 54 élèves pris en APC 45min les lundis, mardis et vendredis soirs et 1h les mercredis matins.

8/ Sorties, projets des classes

Les classes de Mmes Peyroux et Diabo ont annulé leur sortie à Paris à cause du plan Vigipirate. En revanche, une sortie est programmée le 18 décembre à Radio France.

Les 2 CM2 sortiront le 4 décembre au parc des étoiles avec Mmes Musiéliniski et Audebert à Triel.

Mme Morisseau (CE2/CM1) et M. Malo (CM1) vont faire une classe de découverte sur la côte nord en Bretagne vers le printemps.

L'intitulé est « La mer fait son cirque ».

Avec la PEP et le CCAS possibilité pour les familles en difficultés de d'obtenir une prise en charge d'une partie du coût du voyage.

9/ Travaux et investissements

Plaque devant l'escalier du bureau a été arrangée, ce devrait être moins dangereux cet hiver.
Deux nouveaux TNI attendus dans les classes de Mmes Blondelet et Musielinski n'ont pas été livrés. Les enseignants demandent s'ils peuvent être tenus au courant de l'évolution de cette dotation afin de leur permettre de préparer leur classe en conséquence.

10/ Bilan OCCE

L'équipe enseignante remercie les parents qui ont fait un don pour la coopérative scolaire (spectacles, sorties...).

11/ Informations A.P.I.

L' A.P.I informe qu'il reste 100 euros au crédit de l'école suite aux actions de l'année dernière. Cette somme sera utilisée pour racheter des jeux pour la cour.

Il y a aura une bourse aux jouets les 29 et 30 novembre dans le sous sol de la salle des fêtes.

Une vente de crêpes le 2 février.

Un lâché de ballon aura lieu au printemps passage des écoles.

Prochain Conseil le vendredi 13 mars 2015

La présidente
Madame AUDEBERT

La secrétaire
Madame MORISSEAU